

Fiche d'inscription

Fiche à retourner à l'ANEF Cantal avant le 1er octobre

M. Mme

Prénom : _____

NOM : _____

Structure : _____

Tarif d'inscription : 10 € - repas inclus

(règlement à l'ordre de ANEF Cantal et à joindre à votre fiche d'inscription)



ANEF CANTAL

91, avenue de la République
15000 AURILLAC

Téléphone 04 71 48 63 23

Télécopie : 04 71 48 86 13

Messagerie : direction@anef15.fr

Centre de Congrès d'Aurillac

1 bis, place des Carmes
15000 AURILLAC



Carte interactive Conditions d'utilisation

Avec le soutien de nos partenaires :



CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier



Banque Nuger
ÊTRE À VOS CÔTÉS



CAISSE D'ÉPARGNE
D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN

banquier et assureur au quotidien.

Colloque organisé par la Fédération ANEF

Précarité et vulnérabilité à l'épreuve des territoires



Centre de Congrès d'Aurillac

Vendredi 6 novembre 2015



anef
Fédération
Association Nationale
d'Entraide des ANEF

Précarité et vulnérabilité

Intervention de Gérard GUIEZE

La précarité désigne une vie quotidienne exposée à des risques, parce que le sujet vit dans une situation sans garanties, dans une situation intermédiaire entre une intégration et une exclusion sociales, en raison de l'appartenance à un milieu social (rural, urbain, professionnel, etc...) sans protection suffisante. Et cela au point où le sujet peut devenir vulnérable : une vie devient vulnérable quand elle peine à trouver son inscription sociale, sa justification, son utilité, et sa mise en liens de proximité. Une vie vulnérable est alors une vie mutilée, qui pourrait perdre sa vitalité, parce qu'elle se situe au croisement, à la frontière de la santé et de ce qui la trouble. Devant une telle situation, l'homme devra retrouver ce dont il est capable.



La pauvreté en milieu rural

Intervention d'Agnès ROCHE

On associe généralement la pauvreté à l'univers urbain. L'image qui vient immédiatement à l'esprit est celle du sans domicile, démunie de tout, ou celle du précaire, qui bénéficie d'aides sociales et vit dans un quartier de relégation. Ces phénomènes sont bien réels, mais il existe également une pauvreté dans les campagnes, moins visible et moins médiatisée. Agnès Roche a réalisé une recherche de terrain pendant trois années dans les campagnes du Puy-de-Dôme, afin de préciser les caractéristiques de cette pauvreté silencieuse.



Agnès Roche est sociologue, maître de conférences à l'Université d'Auvergne (Ecole de Droit), responsable du master Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social. Ses recherches portent sur le monde rural, d'hier et d'aujourd'hui. Elle fait partie du comité scientifique du Groupe Petite Paysannerie, et elle est notamment l'auteur de « *Emile Guillaumin, un paysan en littérature* » (Paris, CNRS éditions, 2006).

Précarité et accompagnement

Intervention de Jean FURTOS

Comprendre les modifications psychosociales de la précarité permet un accompagnement qui prend en compte les modifications du lien, de la demande et du rapport à soi et à autrui. Cela permet aussi de comprendre, et surtout d'accepter comment l'accompagnant est lui-même modifié par la souffrance très particulière du sujet, comment il peut continuer de travailler sans se démotiver ni tomber malade... La question de tenir ensemble la rencontre, avec sa temporalité, et les impératifs techniques et professionnels est cruciale et tout à fait viable.



Jean Furtos, est psychiatre, directeur scientifique honoraire de l'ONSMP-Orsperre (Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité) à Lyon.

Programme de la journée

- 8h45 Accueil
- 9H00 Introduction par :
M. Guy LAFORIE, Président de la Fédération ANEF
M. Henri MANHES, Président de l'ANEF Cantal
M. Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Départemental du Cantal
- 9h30 « Précarité et vulnérabilité »
par Gérard GUIEZE Philosophe
- 10h45 « La pauvreté en milieu rural »
par Agnès ROCHE, Sociologue
- 14h00 « Précarité et accompagnement »
par Jean FURTOS, Psychiatre
- 15h45 Synthèse de la journée par
M. François ROCHE, Président de l'ANEF Puy-de-Dôme
- 16h Clôture par :
M. Guy LAFORIE, Président de la Fédération ANEF
M. Henri MANHES, Président de l'ANEF Cantal
M. Richard VIGNON, Préfet du Cantal